

Ici et ailleurs

Nomination

CAAJ : **Amélie Mambourg** devient effective à Nivelles; CCAJ : **Françoise Garnier** remplace **Nadine Van Coppenolle**; Commission d'agrément : **Céline Durieu** remplace **Paul Villers**.

Ordre judiciaire

Christine Matray, conseiller (le Moniteur belge ne s'est toujours pas fait à la féminisation des noms de fonction !) à la Cour de Cassation et **Jacques Boucquoy**, vice-président et juge de la jeunesse à Bruxelles, sont admis à la retraite. Mme **E. Raskin** est renouvelée comme juge de la jeunesse à Tongres.

Départ

François Bienfait a quitté le CGRA où il officiait comme Commissaire adjoint. Même s'il a été amené à y commettre pas mal d'horreurs (la fonction aidant; il a notamment signé le refus de reconnaissance comme réfugiée de la jeune Tabitha, 5 ans, qui aura fini par terrasser la Belgique à la Cour européenne des droits de l'Homme), il a sans conteste permis d'en éviter de pires. On a toutes les raisons de craindre la relèver.

Journalisme et droits de l'enfant

«*Les médias véhiculent les pires clichés sur les jeunes et la criminalité*»; «*ils alimentent les peurs collectives et contribuent à rendre notre société plus sécuritaire et moins tolérante*» : combien de fois n'avons-nous pas entendu ce discours ? Les dérives médiatiques liées à la marchandisation de l'information et au manque d'indépendance sont bien réelles, mais il y a aussi des journalistes qui font du travail de qualité. Deux journalistes belges viennent ainsi de recevoir le prix Lorenzo Natali pour des reportages engagés en faveur des droits de l'enfant. Avec le soutien du Fonds du journalisme (qui attribue des

bourses aux journalistes belges), Frédéric Loore, qui collabore à *Paris-Match Belgique*, a réalisé une enquête en deux volets sur le trafic d'enfants entre la Roumanie et la Belgique. En compagnie du photographe Roger Job, il a suivi des mineurs d'origine roumaine dans notre pays avant de se rendre en Roumanie d'où partent des filières de traite d'enfants à destination de la Belgique et d'autres pays européens. «*Sur la piste du trafic d'enfants*» lève le voile sur un véritable business criminel qui prospère autour de milliers d'enfants vivant seuls ou dans des familles fragilisées par une extrême pauvreté. Prostitution, trafic de drogue, mendicité, mafia locale qui s'engraisse sur l'enfance exploitée : le récit dessine un arrière-plan au destin de ces enfants que l'on peut croiser sur un trottoir de Bruxelles, sans rien connaître de leur passé. Le reportage avec photos est disponible sur le site du Fonds du journalisme : www.fondspourlejournisme.be

Enfants volés

Autre lauréate belge à avoir été récompensée par ce prix : Florence Bellone, qui, avec un reportage radio diffusé dans l'émission *Transversales*, sur la RTBF, s'est elle aussi intéressée à une histoire d'enfance volée, mais cette fois-ci par des protagonistes à l'allure plus respectable que des mafieux : les services sociaux britanniques. La journaliste a récolté les témoignages saisissants de familles qui ont vu leurs enfants proposés à l'adoption forcée, sous prétexte de maltraitance ou de négligence. Ces cas d'enlèvement, d'une extrême violence, sont peu connus en Grande-Bretagne, car les familles touchées n'ont en principe pas le droit d'évoquer leur cas en dehors de la cour de justice familiale, encore moins d'en parler à un journaliste, sous peine d'emprisonnement. Cette loi du silence ne concernant heureusement pas les diffusions à l'extérieur des frontières britanniques, la journaliste belge

est ainsi devenue le porte-voix de ces familles victimes. En novembre, elle a complété son enquête en donnant la parole aux enfants qui ont subi de force ces procédures d'adoption. Ces histoires générées par l'aide sociale à l'enfance sont en tout cas cauchemardesques. Comme le dit Jean-Pierre Rosenszweig sur son blog, il y a là «*matière à forte interpellation d'un pays qui lui aussi se targue d'être la patrie des droits de l'Homme*». Espérons que le prix Lorenzo Natali donne encore plus de retentissement à ce scandale et pousse les autorités britanniques à réagir. À écouter sur le site de la RTBF ou sur celui du prix Lorenzo Natali : www.lorenzonataliprize.eu. Dans ce dernier cas, c'est aussi l'occasion de découvrir une série d'autres reportages de qualité réalisés dans le monde entier sur des thématiques liées aux droits de l'Homme.

École nomade

C'était un des tristes feuilletons de cet automne. L'école «*Pédagogie nomade*» de Limerlé a été «*délocalisée*» sur décision de la Ministre Simonet, suite à un conflit autour de la non-désignation comme professeur de français de Benoît Toussaint, 48 ans, condamné pour outrage et rébellion liée à une descente policière menée dans l'école en 2009. Une école-bis a été ouverte à Gouvy le 25 octobre avec trois enseignants de l'implantation initiale alors que 8 autres, réfutant la décision ministérielle, choisissent de rester à Limerlé. Dans cette affaire, les parents sont aussi divisés que le corps professoral. Dans une lettre ouverte publiée sur le site de l'association «*périple en la demeure*», qui abritait initialement le projet, ils disent ne pas se reconnaître dans «*les événements que nous ou nos enfants ont vécus tels que Madame la Ministre Simonet les a présentés au parlement de la fédération Wallonie Bruxelles ce 8 novembre 2011*». Ils estiment

que la ministre de l'Enseignement obligatoire «*n'adopte pas une position objective dans le traitement de ce dossier (...) et omet l'avis de certains parents qui ne servent pas sa thèse*». Et se demandent *in fine* «*si la volonté réelle et inavouée du cabinet Simonet n'était pas le but finalement atteint, c'est à dire la délocalisation du projet*». Des recours ont été introduits, notamment auprès du Conseil d'Etat. En attendant, lorsqu'on entend le récit de certains événements, on doute que l'intérêt supérieur de l'enfant ait été respecté. D'après les parents, des personnes sont, par exemple, venues débaucher les élèves à Limerlé pour les emmener à Gouvy sans leur autorisation préalable. L'école a également été vidée de tout son matériel (les ordinateurs, meubles, poêle, dossiers, casiers personnels, papiers divers). Des situations stressantes (voire violentes ?) dont on peut bien s'imaginer qu'elles ne sont pas sans conséquence pour les élèves pris entre les différents feux. La plupart ont rejoint ce projet pédagogique alternatif parce qu'ils étaient fragilisés dans les filières traditionnelles. Quel effet cette tourmente aura produit sur leur bien-être et leur équilibre personnel ?

Décret inscription : chez les flamands aussi

En Flandre aussi, la question des inscriptions en 1^{ère} secondaire devient un vrai casse-tête, la volonté politique affirmée d'égalité des chances est loin d'être atteinte. D'où le vote d'un décret qui, comme en Communauté française, fixe un certain nombre de critères dont la présence de frères et sœurs (ou de parents enseignants), la distance du domicile, le choix des parents, ... Mais ce décret fait grincer des dents; ce qui promet une entrée en vigueur (septembre 2013) bousculée. Particularité : dans les grandes villes l'inscription se fait en ligne. Et gare à celui qui n'a

pas un ordinateur à portée de main ou qui ne sait pas s'en servir.

Le logement au cœur de l'action des ligues

La Ligue des familles sort dix propositions pour améliorer l'accès au logement pour les plus démunis en rappelant quatre enjeux clés : la croissance démographique, le vieillissement de la population, l'éclatement des modèles familiaux et la sauvegarde de la planète. Ces propositions touchent au montant du loyer, aux aides publiques aux cohabitants, au soutien des acteurs publics et associatifs, ... (voir : www.citoyenparent.be).

Quant à la Ligue des droits de l'Homme, elle mène une campagne d'interpellation et de sensibilisation des pouvoirs publics locaux à la réquisition d'immeubles vides pour les mettre à la disposition des 17.000 personnes (estimation) mal logées en Belgique en rappelant que des lois permettent de réquisitionner des bâtiments inoccupés (voir : www.liguedh.be).

Nouveau président – même ligne

Le 10 décembre 2011, journée mondiale des droits de l'Homme, le conseil d'administration de la Ligue des droits de l'Homme s'est choisi un nouveau Président en la personne d'Alexis Deswaef. Avocat au Barreau de Bruxelles depuis 1994, il est particulièrement attentif à l'accès de tous à la justice, aux matières qui touchent à la lutte contre la pauvreté et aux droits des étrangers. Membre actif de la LDH, il a présidé pendant près de deux ans la Commission étrangers de la ligue avant de prendre sa nouvelle fonction. Son prédécesseur, Benoît Van der Meerschen, quitte sa fonction après cinq années de présidence. Il aura marqué l'histoire de la Ligue (à plus d'un titre d'ailleurs, puisqu'il y avait occupé les fonctions de conseiller juridique) en contribuant à la visibilité de cette institution et en menant des combats aussi cruciaux qu'indispensables. Bonne route à l'un et l'autre.

Austérité et appauvrissement

L'austérité et l'appauvrissement ne sont pas des fatalités ! Ce sont des choix. «*Les familles, les personnes, les enfants en ont assez d'être* » en-

Les bésicles de JiJi

Vieux Rex et Petit Prince

Pour les praticiens du contentieux administratif, quel ravissement de voir le Conseil d'État consacrer zèle et finesse aux litiges concernant la protection des animaux (*J.D.J.*, n° 302, p. 47 et n° 307, p. 47) ! Ainsi encore, l'arrêt n° 215.375 du 28 septembre 2011.

Gardés par leur propriétaire dans une caravane infecte, deux dobermans avaient été placés à la S.P.A. Les Ambroise Paré de la médecine pour Sultan avaient déployé toute leur éloquence dans leurs rapports. Selon le vété qui avait examiné les martyrs : « *Le jeune [6 mois] ne présente aucun problème de santé apparent.* » Le plus âgé souffrait d'arthrose des quatre pattes et sans doute d'une tumeur au testicule, mais « *À part cela, son état général est bon [compte tenu] de ses quinze ans.* » Et *nonostant*, l'inspectrice du S.P.F. Santé publique avait conclu : « *Les conditions de détention (), particulièrement pour le plus jeune, ne répondent pas aux besoins des animaux* ».

Le Conseil d'État décide que le propriétaire atterré n'a pas d'intérêt à attaquer la décision de saisie et de placement à la S.P.A. parce que les deux victimes ont déjà été confiées à d'autres amis des canidés, de sorte qu'une annulation ne lui permettrait pas de récupérer ses protégés ; seuls les tribunaux pourraient statuer sur la propriété des animalcules.

Néanmoins, le Conseil d'État observe que la S.P.A. les a replacés moins de 60 jours après la décision de saisie, de sorte que la mention (dans la notification) d'une voie de recours devant lui était « *partiellement inopérante* ». La partie adverse (l'État) doit donc supporter les dépens de la procédure (175 euros). Pan sur le museau !

À pic

Au sujet du drame de la dernière Saint-Verhaegen, un lumineux délégué étudiant de l'ULB aurait déclaré au *Soir* (19-20 novembre) : « *Cet accident tombe au pire moment, alors qu'[un député] vient de déposer une proposition de loi pour interdire le baptême* ». Ce fut sûrement la dernière pensée de la victime au cours de sa chute.

Feu le tram

Accusez-moi de taper sur le clou (*J.D.J.*, n° 299, p. 47), c'est fait exprès. *Le Soir* du 18 novembre : « *Un gouvernement spécial, dédié à la Stib, est prévu aujourd'hui* ». On savait la société bruxelloise de transports publics mal en point (son administrateur délégué a fui ce véritable piège à l'emploi et son salaire de misère). Voilà qu'on apprend qu'elle est morte puisqu'il faut lui « *dédier* » un « *gouvernement spécial* », tel un pharaon enseveli avec ses esclaves. « *Une réunion spéciale du gouvernement consacrée à la Stib* » m'aurait épargné tant de chagrin.

Goupille de sansonnet

Depuis la fin du service militaire obligatoire, les *media* jouent avec les explosifs. Dans une double page consacrée à l'un de nos penseurs économiques, un intertitre du *Soir* (21 novembre) : « *Et voici les cinq bombes en préparation. À dégoupiller s.v.p.* ». La goupille est la broche de sécurité qui retient le levier d'armement d'une grenade pour l'empêcher d'actionner le percuteur. Ce qu'il faut faire avec une bombe, c'est la **désamorcer** ; sinon, tout requin (de la finance) vous le dira, ça mord !

Le Prix 2011 des Bésicles opaques

... revient au *Soir* (26-27 novembre) : « *Elio Di Rupo a tenu la démission du Roi en suspens* ». Le royal septuagénaire aurait vraiment demandé sa pension ? Mais non : il s'agissait de l'inusable « *Sire, retenez-moi ou je pars* » en version italo-ardennaise.

cadres, stimulés, accompagnés, assistés, formés, guidés, reconvertis, sanctionnés, boostés, ... » par un secteur social grandissant, par défaut de mise en place de vraies politiques structurelles en matière d'emplois durables et justement rémunérés, d'allocations sociales correctes, de logements accessibles, d'une scolarité de la réussite, d'une énergie payable. La culpabilisation individuelle massive est indécente, cela relève de la maltraitance politique et sociétale.

La population, le peuple vaut mieux que cela, il a beaucoup à donner à la collectivité, à la société». Extraits d'un communiqué de presse du Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté.